

Samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025, de 9h à 18h 23 quai de Conti - Paris 6°

À l'occasion de la 42° édition des Journées européennes du patrimoine organisées sur le thème du «patrimoine architectural», l'Institut de France ouvre grand ses portes pour dévoiler l'ensemble des lieux historiques de son Palais, dont bon nombre sont d'ordinaire fermés au public.

Les visiteurs y découvriront les bibliothèques Mazarine et de l'Institut de France, les deux salles des séances des académiciens et la Coupole, le lieu le plus symbolique de l'Institut et des compagnies qu'il abrite : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques. L'histoire et la vie des cinq académies seront présentées à travers un parcours de visite aussi immersif qu'intuitif. De nombreux académiciens seront sur place pour dédicacer leurs ouvrages et échanger avec le public autour d'un large éventail de sujets correspondant à la diversité de leurs spécialités.

Ces journées mettront également en lumière les actions et ressources que propose l'Institut : France Mémoire, la mission chargée des commémorations nationales, la plateforme de podcasts de l'Institut avec ses milliers d'émissions audio, ou encore la Librairie de l'Institut située sur le parvis du Palais, à deux pas de la Coupole. Pour les familles, un livret-jeu sera distribué aux enfants.

À l'issue de ce riche parcours, les visiteurs pourront se rendre à l'exposition de l'Académie des beaux-arts du Pavillon Comtesse de Caen, intitulée « Trémois, l'anatomie du trait ». À travers une soixantaine d'œuvres de Pierre-Yves Trémois (1921-2020), ancien membre de la section de gravure et dessin de l'Académie des beaux-arts, cette rétrospective est une invitation à redécouvrir son univers, à plonger dans son graphisme fulgurant au service de l'exaltation des corps et à mesurer l'ampleur de son héritage.



SÉANCES DE DÉDICACES D'ACADÉMICIENS

Consultez le programme, régulièrement mis à jour, sur les sites de l'<u>Institut de France</u> et de la <u>Librairie</u>.



ACADÉMIE FRANÇAISE



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES



ACADÉMIE DES SCIENCES



ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES



Xavier DARCOS, Chancelier de l'Institut de France, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques Samedi 20 — 14h-17h

ACADÉMIE FRANÇAISE



Danièle SALLENAVE Dimanche 21 – 14h-17h



Michel ZINK Dimanche 21 - 14h-17h

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES



Dominique BARTHÉLEMYSamedi 20 – 14h-17h



Laurent PERNOT Dimanche 21 - 14h-17h



Michel ZINK Dimanche 21 – 14h-17h

ACADÉMIE DES SCIENCES



Gérard BERRY Samedi 20 - 10h-13h



Françoise COMBES
Présidente de l'Académie des
sciences
Samedi 20 – 14h-17h



Pascale COSSART Dimanche 21 – 14h-17h



Étienne GHYS Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences Samedi 20 – 14h-17h



Jean-Jacques HUBLINDimanche 21 - 14h-17h



Denis LE BIHAN Samedi 20 - 14h-17h



Pierre LÉNA Samedi 20 - 14h-17h Dimanche 21 - 14h-17h



Yves QUÉRÉ Samedi 20 - 14h-17h



Philippe TAQUET Samedi 20 - 14h-17h

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS



Maryvonne DE SAINT PULGENT Dimanche 21 - 14h-17h



Thierry GROENSTEEN Samedi 20 - 10h-13h



Emmanuel GUIBERT Samedi 20 - 14h-17h



Guy SAVOY Samedi 20 - 14h-17h



Adrien GOETZ Dimanche 21 - 14h-17h

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES



Rémi BRAGUE Samedi 20 - 10h-13h



Chantal DELSOL Samedi 20 - 10h-13h



Olivier HOUDÉ Samedi 20 - 14h-17h



Haïm KORSIA Dimanche 21 – 14h-17h



Eric ROUSSEL Samedi 20 - 14h-17h



Bernard STIRN
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques
Samedi 20 – 14h-17h

PROGRAMME DES SÉANCES DE DÉDICACES

	SAMEDI	DIMANCHE
10h-13h	Gérard BERRY Rémi BRAGUE Chantal DELSOL Thierry GROESTEEN	
14h - 17h	Dominique BARTHÉLEMY Françoise COMBES Xavier DARCOS Étienne GHYS Emmanuel GUIBERT Olivier HOUDÉ Denis LE BIHAN Pierre LÉNA Yves QUÉRÉ Eric ROUSSEL Guy SAVOY Bernard STIRN Philippe TAQUET	Pascale COSSART Maryvonne DE SAINT PULGENT Adrien GOETZ Jean-Jacques HUBLIN Haïm KORSIA Pierre LÉNA Laurent PERNOT Danièle SALLENAVE Michel ZINK

Contact

Institut de France communication@institutdefrance.fr 01 44 41 44 41

PROGRAMMATION CULTURELLE LORS DES JEP

VISITES COMMENTÉES DE LA COUPOLE

Samedi : 10h, 14h & 16h Dimanche : 10h, 14h & 16h

RENCONTRES

Les horaires seront indiquées prochainement sur le site de l'<u>Institut de France</u>.

Les podcasts de l'Institut

- Dans la fabrique d'un podcast

Interviewer un académicien, mode d'emploi Avec Marie Cathelin chargée de mission podcasts

Durée: 20 min

- Créer l'identité sonore d'un podcast

Mettre en « son » l'Institut

Avec Karen Beun, du studio Gong Audio, et Marie Cathelin, chargée de mission podcasts

Durée: 20 min

- Les podcasts de l'Institut fêtent leurs 20 ans!

Du lancement par Jean Cluzel au partenariat avec Radio France Avec Priscille de Lassus, cheffe du service culturel, et Marie Cathelin, chargée de mission podcasts

Durée: 20 min

- Petites histoires de science

Dans les coulisses de l'Académie des sciences Avec Étienne Ghys, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et Marie Cathelin, chargée de mission podcasts

Durée: 20 min

France Mémoire, la mission des commémorations nationales

- Quizz : qui sera commémoré en 2026 ? Testez votre culture générale ! Avec Caroline Garde-Lebreton, chargée de mission à France Mémoire

- Pourquoi les commémorations nationales sont-elles devenues une mission de l'Institut de France ? Avec Caroline Garde-Lebreton, chargée de mission à France Mémoire

Pour connaître toutes les propositions d'événements organisés par l'Institut et les académies à destination du grand public, découvrez l'agenda culturel automne/hiver 2025/2026.



L'Académie française — <u>academie-francaise.fr</u>

Créée en 1635 par Richelieu, elle compte statutairement 40 membres. La mission qui lui fut assignée dès l'origine est de travailler à « donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ». Dans cet esprit, elle veille sur la

langue française à travers l'élaboration de son Dictionnaire et la défense de la francophonie.

— Secrétaire perpétuel : Amin Maalouf

Devise : « À l'immortalité »



L'Académie des inscriptions et belles-lettres — <u>aibl.fr</u>

Fondée en 1663 à l'initiative de Colbert, elle favorise l'avancement et la diffusion des connaissances historiques et philologiques dans les domaines de l'Antiquité classique, de l'orientalisme, du Moyen Âge prolongé jusqu'à l'âge classique, auxquels s'ajoutent aujourd'hui l'étude d'autres

civilisations (monde amérindien) et la linguistique générale. Elle exerce une fonction de conseil et d'expertise auprès des autorités publiques, veille à la promotion et à la valorisation de la recherche par les prix et récompenses qu'elle décerne et se distingue par son importante activité d'édition. Elle réunit 55 membres, 40 associés étrangers ainsi que 100 correspondants français et étrangers.

— Secrétaire perpétuel : Nicolas Grimal

Devise: « Vetat Mori »



L'Académie des sciences — <u>academie-sciences.fr</u>

L'Académie des sciences fournit un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte à travers des avis et recommandations pour les politiques publiques. Elle soutient la recherche, l'enseignement des sciences et la vie scientifique dans son ensemble. Ses rapports donnent à chacun les outils pour comprendre le débat

scientifique et contribuent ainsi à éclairer les enjeux de société. Elle conduit des réflexions relatives aux enjeux politiques, éthiques et sociétaux que posent les questions scientifiques depuis sa création en 1666. L'Académie participe à la diffusion des savoirs. Impliquée dans les débats sociétaux, elle contribue à l'éducation et promeut la culture scientifique. Pour relever les défis, pour la plupart de dimension mondiale, l'Académie concourt à l'internationalisation des sciences.

— Secrétaires perpétuels : Étienne Ghys et Antoine Triller

Devise: « Invenit et Perficit »



Fondée en 1816, elle est l'héritière des académies royales de peinture et de sculpture, créées en 1648, de musique, datant de 1669, et d'architecture, fondée en 1671. Forte de 67 membres, 16 associés étrangers et 67 correspondants répartis dans 9 sections, l'Académie des beaux-arts s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle

patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil des pouvoirs publics.

— Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard



$\textbf{L'Acad\'emie des sciences morales et politiques} - \underline{academiesciences morales et politiques.} fr$

Fille des Lumières, établie dans sa forme actuelle par Guizot en 1832, l'Académie des sciences morales et politiques est la plus ancienne institution consacrée aux sciences de l'Homme. Croisant des approches philosophique, psychologique, sociologique, juridique, économique, politique, historique

et géographique, elle offre un espace de discussion libre et informé sur toutes les questions qui intéressent l'avenir de la société, afin de nourrir la réflexion des citoyens et des pouvoirs publics. Elle est composée de 50 membres, 12 associés étrangers et 60 correspondants parmi lesquels se mêlent universitaires et acteurs de la vie politique, économique, judiciaire, sociale ou culturelle, unis par une même exigence de rigueur intellectuelle.

— Secrétaire perpétuel : Bernard Stirn











Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées).

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le domaine de Kerazan ou encore la villa Kérylos. L'Institut porte ainsi la responsabilité de la conservation et de l'ouverture au public de ces lieux.